

# **Les relations internationales au XX<sup>e</sup> siècle**

En 2020, la crise du coronavirus (*Coronavirus disease 2019* – Covid-19 selon l'appellation de l'Organisation mondiale de la santé – OMS, « virus chinois » selon le président américain Trump) a frappé le monde de sidération par sa brutalité. Face à l'irruption de cette pandémie, la seule référence historique disponible pour des sociétés désorientées par le retour du risque infectieux était la grippe espagnole, elle aussi née en Asie à la fin du premier conflit mondial, sous le nom de « pneumonie des Annamites », et qui tua peut-être cinquante millions de personnes entre 1919 et 1920. Cet épisode souligne, s'il en était besoin, le poids des héritages historiques dans la géopolitique du XXI<sup>e</sup> siècle. De l'héritage de la Grande Guerre à celui de la décolonisation, en passant par les débats sur l'attitude à adopter face à un régime agressif, l'histoire du siècle qui s'est achevé s'invite régulièrement dans l'actualité de nombreux États du globe. C'est pourquoi il semble utile de brosser un rapide résumé des principaux événements politiques d'un XX<sup>e</sup> siècle encore très présent dans les relations internationales contemporaines<sup>1</sup>.

## **Le XX<sup>e</sup> siècle est marqué par la fin de la domination européenne (1900-1945)**

### **La fin du XIX<sup>e</sup> siècle (1900-1918)**

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle est marquée par le « concert des puissances », à savoir la domination de la vie internationale par les États européens. Angleterre, la puissance hégémonique du temps, qui, grâce à une révolution industrielle précoce, réalise 50 % de la production industrielle mondiale en 1850, France ensuite, Allemagne depuis son unification de 1870. Cette domination est fondée sur l'appareil industriel des États européens, berceau du capitalisme libéral, et sur un régime inter-

---

1. Serge BERNSTEIN, *Histoire du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Hatier, 1994 (1<sup>re</sup> édition).

national de libre-échange et de stabilité monétaire (étalon or). Le rayonnement de leur modèle social et culturel, celui de la démocratie bourgeoise, est assuré par l'expansionnisme colonial : le Royaume-Uni, première puissance mondiale avec ses 30 millions de km<sup>2</sup>, gouverne le quart des terres émergées, suivi par la France, dont l'empire essentiellement africain s'étend sur 10 millions de km<sup>2</sup>.

Mais la stabilité de ce « monde d'hier » (Stefan Zweig) est fragilisée par les tensions entre États européens : ainsi, la France veut reprendre l'Alsace-Lorraine, annexée par le nouvel empire allemand en 1871, les États balkaniques convoitent les possessions européennes de l'empire ottoman, « l'homme malade de l'Europe ». Les rivalités coloniales sont une autre source d'affrontement, comme à Fachoda en 1898, dans l'actuel Soudan du Nord, entre la France et l'Angleterre. Les faiblesses des empires multiethniques, secoués par le mouvement des nationalités, portent en germe leur démembrement futur : les Slaves contestent le pourtant débouillant empire austro-hongrois, la Russie tsariste, qui persécute les Polonais ou les juifs, est considérée comme une « prison des peuples ». Enfin l'émergence de nouvelles puissances ébranle cette domination européenne. Les États-Unis, devenus la première économie mondiale en 1872, défont l'Espagne en 1898 et l'obligent à évacuer Cuba, Porto Rico et les Philippines<sup>1</sup>. Le Japon, modernisé par l'ère Meiji, est vainqueur d'une Chine en plein déclin en 1894 et de la Russie, nation « blanche », en 1905.

La Première Guerre mondiale, déclenchée le 28 juin 1914 après l'assassinat de l'héritier austro-hongrois par un nationaliste serbe à Sarajevo, est le produit de ces tensions et du mécanisme pervers des alliances opposées : Triple Alliance (Allemagne, Autriche Hongrie, Italie) contre Triple Entente (Entente Cordiale entre la France et l'Angleterre, Russie). C'est surtout un conflit catastrophique, de par l'usage d'armes (gaz) et de tactiques (tranchées) nouvelles, qui va se solder par un lourd bilan humain (dix millions de morts) et initier le déclin de l'Europe dans les affaires internationales. Le tournant du conflit est l'année 1917 qui voit l'entrée en guerre des États-Unis, pour défendre la liberté des mers (les Allemands ont coulé des navires américains, tel le Lusitania), et le déclenchement de la révolution bolchevique (Lénine négocie une paix séparée, à Brest-Litovsk, avec l'Allemagne, signée début 1918). L'arrivée des Américains signe la défaite des puissances centrales. Le traité de Versailles du 28 juin 1919 remodèle l'Europe en suivant les ambitieux principes fixés par le président américain Wilson dans ses Quatorze Points<sup>2</sup>. Mais il ne peut éviter l'humiliation de l'Allemagne, déclarée « coupable », désarmée par le Français Clemenceau et contrainte de payer des « réparations » financières aux Alliés.

1. Ce qui fit dire à Bismarck que Dieu prenait « un soin particulier des fous, des ivrognes et des États-Unis ».  
2. Clemenceau ironisait : « le bon Dieu n'en avait que dix ! ».

## L'échec de la paix (1918-1945)

L'Entre-deux-guerres est une période d'échec du pacifisme puis de « montée des périls » jusqu'au second conflit mondial. La création de la Société des Nations (SDN) fait espérer une ère de diplomatie ouverte et de règlement pacifique de conflits. Après une première période de tensions (1923: occupation de la Ruhr par la France pour obtenir le versement des réparations, isolement de l'URSS par la politique du « cordon sanitaire »), la négociation internationale débouche sur quelques succès: réconciliation franco-allemande (conférence de Locarno, 1925), volonté de pacifisme (1928: pacte Briand-Kellog « interdisant » la guerre). Mais, affaiblie par l'absence des États-Unis (1920: le Sénat « isolationniste » refuse de ratifier le traité de Versailles) et des moyens limités (sanctions économiques), la SDN ne peut garantir la « sécurité collective » après le déclenchement de la crise mondiale en 1929. On assiste alors à la « montée des périls »: arrivée de Hitler au pouvoir en 1933, réarmement de l'Allemagne, remilitarisation de la Rhénanie (1936), union (Anschluss) avec l'Autriche puis annexion des Sudètes, le pourtour germanophone de l'actuelle République tchèque en 1938, sans réaction des démocraties, l'Angleterre et la France choisissant à la conférence de Munich une politique d'apaisement.

L'axe Rome (l'Italie est fasciste depuis 1924), Berlin et Tokyo complété par le pacte Ribbentrop-Molotov en 1939, l'Allemagne déclenche la Seconde Guerre mondiale en attaquant la Pologne la même année. Ce conflit majeur est, à la différence de la Grande Guerre, qui s'est déroulée pour l'essentiel en Europe, vraiment mondial. Les combats se déroulent aussi bien sur le Vieux Continent, avec l'attaque de la Russie par Hitler en 1941, qu'en Afrique du nord, en Asie et dans le Pacifique (1941: attaque des États-Unis par le Japon à Pearl Harbor). Plus qu'une lutte entre États, il oppose des idéologies (démocratie contre fascisme), divisant les peuples (France: résistants contre collaborateurs). C'est enfin une guerre totale, dont les 50 millions de victimes sont en majorité des civils, et où se multiplient les crimes contre l'humanité (en premier lieu le génocide juif) et les bombardements meurtriers (6 août 1945: première bombe atomique sur Hiroshima). De la défaite de l'Axe, un monde nouveau émerge que des conférences ont préparé pendant la guerre (Téhéran, Yalta, Potsdam). Fondé sur un nouveau système international (l'Organisation des Nations unies – ONU), il sanctionne le déclin irrémédiable de l'Europe et l'émergence des deux Grands: les États-Unis, libérateurs de l'Europe occidentale, réalisant 40 % du PIB mondial, et l'URSS, dominant l'Europe de l'est et auréolée du prestige de sa victoire sur les nazis.



# La guerre froide terminée, un nouvel ordre mondial a paru émerger (1945-2020)

## La guerre froide (1945-1990)

En 1946, dans son discours de Fulton, Churchill voit tomber sur l'Europe orientale un « rideau de fer » : les deux blocs se constituent. Le « monde libre », sous le leadership des États-Unis, défend la démocratie libérale et le capitalisme. Regroupant l'Europe de l'ouest mais aussi le Japon, l'ensemble occidental se reconstruit avec l'aide américaine (plan Marshall puis, en 1961, création de l'organisation de coopération économique et de développement économique – OCDE) et se défend (1949 : Organisation du traité de l'Atlantique Nord – OTAN, présence américaine dans l'archipel japonais) face au bloc communiste (dont la Chine après la victoire de Mao sur les nationalistes en 1949), dirigé depuis Moscou, lui aussi doté de structures économiques (Comecon) et militaires (Pacte de Varsovie en 1955).

Face à l'expansionnisme soviétique, les États-Unis, après avoir écarté l'option du « *roll back* », choisissent de « contenir » l'URSS (politique de « *containment* » ou d'endiguement) mais tentent d'éviter la confrontation directe à Berlin (1948) ou en Corée (1950-1953). La mort de Staline (1953) permet une « coexistence pacifique » non exempte de tensions (1956 : révolte des Hongrois à Budapest, 1961 : construction du mur de Berlin, 1962 : crise de Cuba qui met le monde au bord de la confrontation nucléaire).

L'affaiblissement des blocs (1948 : « schisme » yougoslave, Tito refusant d'obéir à Staline) s'accroît dans les années soixante (la Chine de Mao dénonce la déstalinisation lancée par Khrouchtchev lors du XX<sup>e</sup> congrès du parti communiste). Dépourvue d'un système économique efficace, l'URSS est affaiblie moralement (1968 : printemps de Prague) puis militairement (1979 : invasion de l'Afghanistan). Alors que les États-Unis traversent eux aussi une période de doute (1966 : la France sort de l'OTAN, 1973 : défaite au Viet Nam, dictature des Khmers rouges au Cambodge, 1979 : révolution islamique en Iran), les deux Grands recherchent la « détente », voire un condominium (idée du secrétaire d'État américain Kissinger), par des accords de désarmement (1972 : traité ABM, 1973 : accords SALT) ou un dialogue nouveau (1975 : conférence d'Helsinki).

Au même moment, la rivalité Est-Ouest voit en parallèle apparaître une logique nord sud. La décolonisation, encouragée par le déclin des puissances européennes (1954 : indépendance de l'Indochine, 1956 : crise de Suez, 1962 : indépendance algérienne) et la montée des nationalismes, fait émerger un monde nouveau : indépendance de l'Inde (1947), des États africains (1960 pour la plupart des colonies françaises). Le nombre d'États de l'ONU triple (de 50 à 150) et le « Tiers-monde »<sup>1</sup>

1. L'expression vient du démographe Alfred SAUVY, *Le Tiers du monde, sous-développement et développement*, Paris : PUF, 1956.

(« *Third World* »), qui veut se situer entre Est et Ouest, mais en pratique surtout critique de l'Occident, impose des thèmes nouveaux (développement). Après le formidable essor économique de l'après-guerre (trente glorieuses), l'affrontement entre Israël et ses voisins arabes provoque un choc pétrolier en 1973 puis une période de profonde transformation (mondialisation, émergence de la Chine).

### Un « nouvel ordre mondial » (depuis 1990)?

La période contemporaine est, pour les relations internationales, un mélange de désordre et de progrès. L'effondrement du bloc soviétique (1989 : ouverture du Mur de Berlin, 1991 : dislocation de l'URSS) a été interprété par certains comme une « fin de l'Histoire » (thèse de l'Américain Francis Fukuyama<sup>1</sup>). Il est vrai que la défaite de l'URSS, incapable de se réformer (*glasnost* « transparence » puis *perestroïka* « réforme » de Gorbatchev dans les années 1980) et de rivaliser avec la puissance américaine (« guerre des étoiles » de Reagan), ouvre la voie à un « nouvel ordre mondial » fondée sur la démocratie (fin des dictatures en Amérique latine, de l'apartheid en Afrique du Sud) et le capitalisme.

Les progrès sont réels : sous l'égide de l'ONU, puissance de droit, et surtout des États-Unis, « hyperpuissance » de fait dans son rôle de « gendarme du monde », les agressions sont punies (1991 : Koweït), les guerres civiles pacifiées (1995 : les accords de Dayton mettent fin au conflit en Bosnie) ou prévenues (1999 : intervention de l'OTAN au Kosovo) tandis que la mondialisation économique fait peu à peu sortir de la pauvreté d'immenses pans de population (l'Asie, en particulier la Chine depuis les réformes de Deng Xiaoping en 1979, qui réintroduisent le capitalisme). À partir de la fin des années 1990, la révolution internet, en démocratisant l'accès à l'information, bouleverse les relations internationales. En 2011, le « printemps arabe » semble prolonger, dans une partie du monde jusque-là dominée par les régimes autoritaires, le vaste mouvement d'expansion de la démocratie relancée par la fin de l'URSS.

Pourtant, ce nouvel ordre international demeure imparfait. D'abord, parce qu'en histoire, tout progrès est vite oublié lorsque nous rattrape la réalité quotidienne<sup>2</sup>. En second lieu, à cause de la persistance du fossé Nord/Sud en matière de développement, qui nourrit les crises internationales : effondrement d'États déjà très fragiles en Afrique (1992 : la Somalie devient un « État failli », crise du Sahel aujourd'hui), génocide (1994 : Rwanda), massacres de civils (République démocratique du Congo – RDC, Soudan du Sud), extrémisme religieux, sur fond de différend israélo-palestinien, au Moyen-Orient. Ensuite, du fait des résultats ambivalents de la politique américaine née des attentats du 11 septembre : guerre en Afghanistan en 2001, invasion de l'Irak en 2003, lutte contre le radicalisme

1. Francis FUKUYAMA, « La fin de l'histoire? », *Commentaire*, n° 47, 1989.

2. À propos des habitants de l'ex-RDA en 1989, le président allemand Joachim Glauk disait : « nous nous sommes endormis en rêvant du paradis et nous nous sommes réveillés en Rhénanie du Nord – Westphalie ».

islamique (2014: création de l'État islamique entre Irak et Syrie). De ce point de vue, l'impact du « printemps arabe » est limité: retour aux régimes autoritaires (Égypte), instabilité (Libye), guerre civile (Syrie, Yémen).

Enfin en raison de l'émergence de puissances nouvelles, souvent fort éloignées des valeurs occidentales, qui semble ouvrir une ère nouvelle de compétition stratégique. La Chine, dont les valeurs restent celles du communisme totalitaire (1989: répression des manifestants de Tien An Men), impose sa puissance (seconde puissance économique mondiale, projet de routes de la soie), la Russie (1999: Poutine impose sa « verticale du pouvoir », 2014 annexion de la Crimée), conteste la domination occidentale. Ces États soutiennent certains acteurs en rupture avec l'ordre mondial (États « voyous », proliférants ou déstabilisateurs: Corée du Nord, Iran). Face à ces défis, les réactions des Occidentaux et États-Unis apparaissent timorées (présidence Obama) ou désordonnées (présidence Trump). Pour certains, le « moment unipolaire » serait terminé et nous entrerions dans un monde multipolaire qui ne serait pas sans ressemblance avec le « concert des nations » de la Belle Époque.

## Conclusion

Si, sur le plan calendaire, le XX<sup>e</sup> siècle est évidemment terminé, son influence dans les relations internationales reste profonde. Il est marqué par la domination des États du nord de la planète mais également par l'émergence des États du sud. Il est aussi un réservoir de références souvent contradictoires pour les acteurs actuels, depuis le refus de l'interventionnisme colonial chez bon nombre de dirigeants du sud jusqu'aux risques de la faiblesse et de l'inaction face à des États agressifs que méditent les Occidentaux en se souvenant des accords de Munich. Pour beaucoup d'observateurs, le XX<sup>e</sup> siècle fut très court: véritablement commencé en 1914, avec le bouleversement du premier conflit mondial et de ses conséquences, il se termine en 1991, avec la fin de la guerre froide, qui laisse le champ libre au monde actuel. À quoi ressemblera le XXI<sup>e</sup> siècle? Il aurait pu être, sous la plume d'un Fukuyama, un paysage verdoyant, une mondialisation libérale dominée par les États-Unis. Mais, sur fond d'instabilité des anciens États colonisés (crises africaines, Moyen-Orient notamment), de menaces transversales (prolifération nucléaire, enjeux environnementaux, crise sanitaire mondiale) et de fragilités des démocraties occidentales elles-mêmes (dont témoigne la présidence Trump), il semble d'orienter vers une nouvelle confrontation géopolitique entre une Amérique inquiète et une Chine en pleine croissance.

## Fiche 2

# Les traités

En 2020, la Cour internationale de justice (CIJ) a estimé recevable la plainte reçue de l'Iran en 2018 : Téhéran jugeait en effet les sanctions américaines contraires au traité d'amitié signé par la monarchie du shah avec les États-Unis en 1955 et jamais dénoncé. Washington a contesté la compétence la Cour mais cet exemple souligne en creux l'importance des traités dans la vie internationale. Accords conclus entre les sujets du droit international public (États mais aussi organisations internationales), les traités sont une des quatre grandes sources de ce droit. Leur importance est telle que le droit des traités, le droit conventionnel, a fait l'objet d'une codification en 1969 dans la convention de Vienne, qui est donc, par une sorte de mise en abyme, un traité sur les traités. Enregistrés par le secrétariat général de l'ONU (selon l'article 102 de la Charte de San Francisco), les traités sont très nombreux : il y en aurait près de 150 000 (dont 5 000 sont multilatéraux). Mais sont-ils aussi respectés qu'ils devraient l'être ? À l'été 1914, le chancelier allemand Bethmann Hollweg, à qui on rappelait que le traité sur la neutralité de la Belgique de 1831 empêchait l'invasion du pays, avait ironisé sur ce « chiffon de papier ».

## Négociés puis entrés en vigueur, les traités sont au cœur du droit international public

**La vie d'un traité commence par sa négociation.** L'État (ou l'organisation internationale) confie cette négociation à un plénipotentiaire (qui détient une lettre de pleins pouvoirs). En France, l'article 52 de la Constitution stipule que « le président de la république négocie et délivre les pleins pouvoirs » (le Premier ministre ou le ministre des Affaires étrangères contresignant le document). La rédaction du texte respecte toujours les formes canoniques, ce qu'on appelle la *contexture* (la forme du texte). Un préambule commence par énumérer les parties contractantes et les motifs du traité. Puis vient le corps du texte, appelé le dispositif : ainsi le texte constitutif des Nations unies, la Charte de San Francisco, contient 111 articles. À la fin du dispositif, les clauses finales sont importantes car elles réglementent la vie du traité : entrée en vigueur, conditions de modification, durée. Des annexes peuvent parfois donner des détails techniques sur le traité. Au